

MAIRIE
de
GANZEVILLE



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil Municipal de GANZEVILLE, légalement convoqué par son maire, Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE, s'est réuni à la mairie le LUNDI 27 SEPTEMBRE 2017 à 18 heures 30.

Etaient présents : Mesdames PARIS, SERVAIN, FOURE, BENOIST et Messieurs CROCHEMORE, ALLAIN, NAZE, LOISEL, BOUDIN, NEVEU

Secrétaire de séance : Monsieur Bruno BOUDIN

1/Compte rendu de la réunion du 19 juin 2017 approuvé à l'unanimité

Le Conseil Municipal de Ganzeville a approuvé le compte rendu du 19 juin 2017.

2/Suppression du poste d'agent d'animation 28h hebdomadaire

Suite à la règlementation sur les rythmes scolaires 2017/2018 au passage à la semaine de quatre jours hebdomadaire et suivant la procédure indiquée,

Le Conseil Municipal décide de supprimer le poste d'agent d'animation à 28 heures hebdomadaire

3/Création d'un poste d'agent d'animation à 25h hebdomadaire

Suite à la règlementation sur les rythmes scolaires 2017/2018 au passage à la semaine de quatre jours hebdomadaire et suivant la procédure indiquée,

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'agent d'animation à 25 heures hebdomadaire occupé par Madame Emilié NEVEU, à compter du 1^{er} octobre 2017.

4/Projet de travaux 2017/2018 – recensement des besoins de la communes par le Syndicat Départemental d'Energie (SDE76)

Le Conseil Municipal décide de recenser auprès du SDE 76, les travaux de remplacement d'éclairage public dont le montant prévisionnel s'élève à 147 896,48€ TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 56 788,10€ TTC.

5/Demande d'adhésion au sde76 de la commune de Neufchâtel-en-Bray

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion de la commune de Neufchâtel-en-Bray au SDE76 pour les compétences de l'article 2 (électricité, éclairage public et activités connexes) sauf le gaz.

6/Débat sur le projet d'Aménagement et de Développement Durables concernant l'Elaboration du Plan Local d'Urbanisme PADD

Le Conseil Municipal notifie avoir pris connaissance des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et n'a émis aucune observation particulière.

Questions diverses:

- Transport scolaire piscine, cette année la Direction Académique a imposé la séparation des 2 sections, entraînant ainsi le doublement de la facture de transport. Le contact avec l'Inspection de l'Education Nationale de la circonscription sera pris.
- Sécurité Incendie, une requête auprès des Syndicats d'eau sera lancée afin de poser une borne incendie à la Roquette et route de la Vallée.
- Le panneau de signalisation situé au carrefour de Contremoulins posé par les services du Département sera tourné afin de ne plus gêner la visibilité.
- Le FPIC (Fonds de Péréquation des recettes Intercommunales et Communales), une baisse est prévue

**Le Maire,
Jean-Marie CROCHEMORE**

